



Versailles Grand Parc

communauté d'agglomération

RAPPORT
SUR LA SITUATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
VERSAILLES GRAND PARC
EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Présenté préalablement au vote du Budget primitif 2021

En application de l'article L2311-1-1
du Code général des collectivités territoriales

Jadis vaste étendue de chasse royale, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc bénéficie d'une qualité de vie tout à la fois historique et dynamique, d'un environnement accueillant où il fait bon vivre, étudier, travailler, se divertir. Elle dispose d'atouts considérables pour son développement grâce à sa proximité avec Paris, sa desserte en transports tant ferroviaires que routiers, son potentiel d'entreprises et organismes de recherche déjà implantés

Gérer Versailles Grand Parc, c'est piloter un établissement public jeune, créé en 2002, en pleine évolution. Communauté d'agglomération depuis 2010, Versailles Grand Parc fédère 18 communes. En 2013 Chateaufort a été la quinzième à entrer, puis en 2014 Bougival, La Celle Saint Cloud et Le Chesnay. En janvier 2016, elle a accueilli la ville de Vélizy-Villacoublay.

Et en 2019 Le Chesnay et Rocquencourt ont fusionné pour donner vie à une seule ville baptisée Le Chesnay-Rocquencourt.

Gérer Versailles Grand Parc, c'est aussi conduire les actions publiques spécifiques de la communauté d'agglomération avec un budget **de 207,3 Millions d'euros** développer des partenariats avec les acteurs, être à l'écoute des besoins des usagers, ou encore piloter une administration de plus de 250 agents.

Dans l'exercice de chacune des compétences, le développement durable est présent. En effet, l'équipe intercommunale se mobilise en permanence pour assurer un développement pérenne et qui profite à tous, concilier efficacité économique, équité sociale et préservation des ressources naturelles. Si le développement durable ne fait pas l'objet pour l'instant d'une planification spécifique, c'est parce qu'il s'intègre à tous les dossiers, des activités récurrentes aux opérations structurantes.

L'avenir des espaces économiques français dépend directement de leur capacité à produire et capter des ressources, à générer des services en phase avec l'évolution des modes de vie et de consommation et à tirer parti de leurs atouts. Face à la concurrence des autres pôles franciliens, mais aussi des grandes places économiques mondiales, Versailles Grand Parc bénéficie d'atouts propres remarquables. Principal pôle d'économie verte du Grand Paris, elle concentre en effet de nombreuses grandes entreprises spécialisées dans des secteurs innovants, plusieurs centres nationaux de recherche publique et des établissements d'enseignement supérieur à la renommée internationale.

Les actions intégrant le développement durable s'inscrivent dans le cadre de ses compétences tant dans le domaine de l'environnement bien sûr mais également dans celui du développement économique, de l'Habitat, de l'Aménagement ou bien encore des mobilités.

On peut donc mettre en avant au cours de cette année 2019 de nombreux événements et actions marqués du sceau du développement durable assurées par les différentes compétences de l'Agglo : environnement, aménagement, déplacements-mobilités.

Ces actions illustrent la richesse et la diversité de la prise en compte du développement durable, qui maillent au quotidien ou dans les projets de plus grande envergure les différentes dimensions sociales, environnementales et économiques, en s'adaptant à un contexte local très spécifique, héritage du passé mais également résolument tourné vers l'avenir.



QUELQUES ILLUSTRATIONS
DE REALISATIONS COMMUNAUTAIRES

2020

1) Environnement

Expérimentation de la tarification Eco responsable

la Tarification Eco responsable déployée par Versailles Grand Parc est une première en Ile de France. Elle doit permettre de réduire efficacement la production de déchets : une demi-tonne est produite par habitant de l'Agglo chaque année, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans. La moitié de ces déchets terminent dans les ordures ménagères quand la majorité d'entre eux pourrait être recyclée.

La Tarification Eco responsable est calculée en fonction du volume d'ordures ménagères et du nombre de fois où les bacs sont ramassés. En intégrant cette tarification individualisée, Versailles Grand Parc souhaite responsabiliser les usagers vis-à-vis des déchets qu'ils produisent et les inciter à des comportements plus vertueux : tri, compostage, réemploi, éco-consommation, optimisation.

Grâce à la mise en place de la tarification écoresponsable, Versailles Grand Parc ambitionne à minima une augmentation du tri de 30% et une baisse d'environ 20% de la production d'ordures ménagères. Le défi est relevé.

Huit communes pilotes se sont lancées dans l'expérimentation : Fontenay le Fleury Jouy-en-Josas, Noisy-le-Roi, Bougival, Châteaufort, Les Loges-en-Josas, Rennemoulin, Saint-Cyr l'Ecole. Au total ce sont 23% de la population du territoire.

- **8^{ème} édition, de l'agenda scolaire de Versailles Grand Parc**

Quel meilleur outil qu'un agenda pour sensibiliser les enfants à l'environnement ? Pour cette 8^e édition Versailles Grand Parc a de nouveau fait appel à un dessinateur, pour illustrer l'agenda distribué dans les écoles du territoire. Sous la houlette de Nicolas Sauge et de son personnage Golam, une centaine d'enfants a travaillé au cours de l'année scolaire à la réalisation de dessins et jeux pour illustrer leur futur agenda. Ils ont également découvert l'univers de la BD, comment construire une histoire, quelles étapes respecter, comment dessiner.

Edité à près de 10 000 agendas par l'Agglo, l'outil est distribué par l'intermédiaire des écoles du territoire, aux futurs Cm1, Cm2 et 6^{ème} pour leur prochaine rentrée. Informations, jeux et dessins ludiques et pédagogiques sur le thème des déchets accompagneront les élèves de cycle 3 durant l'année scolaire au fil des jours et des pages.

Avec leur professeur, les élèves ont tout d'abord initié une réflexion autour de la thématique à illustrer. L'occasion d'un travail de groupe, permettant d'aborder l'environnement, l'art plastique mais aussi les sciences et le français. Les cinq classes participantes (Bailly, Bois d'Arcy, Jouy-en-Josas, Vélizy-Villacoublay et Versailles) ont réfléchi sur le thème de la réduction des déchets. Pour permettre ce projet éducatif, l'Agglo s'associe au festival BD Buc et aux services départementaux de l'Éducation nationale des Yvelines. L'agenda est livré début juin dans toutes les écoles de Versailles Grand Parc qui en ont fait la demande pour une remise immédiate aux élèves de cycle 3. Un coup de pouce non négligeable pour les familles avant la rentrée scolaire !

2) Economie circulaire : faire le lien entre ville et agriculture

Pour accompagner la demande de plus en plus forte des citoyens et pour répondre aux nouvelles recommandations en faveur des circuits courts, Versailles Grand Parc a souhaité, en 2020, renforcer sa position de facilitateur de projets dédiés au maraîchage urbain et périurbain. Trois projets phares ont ainsi été soutenus par l'Agglo.

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Conseil Départemental des Yvelines, la commune des Loges-en-Josas s'est portée candidate pour la réhabilitation d'une parcelle en friche de 2,2 ha, en terrain maraîcher. Versailles Grand Parc a accompagné cette volonté en finançant les études de ressources en eau disponibles pour alimenter la parcelle, d'insertion paysagère du projet situé en Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière (ZPNAF), et de qualité des sols.

L'objectif poursuivi par l'ensemble des acteurs étant de mettre à disposition d'une épicerie participative, les produits cultivés sur la parcelle et de favoriser ainsi le commerce de proximité en circuit local.

A Fontenay-le-Fleury

En collaboration avec la ville de Fontenay-le-Fleury, Versailles Grand Parc a mené une étude sur la ressource en eau en vue de la réalisation d'un projet agricole sur une parcelle d'environ 8 ha, située en entrée de ville. En aidant l'agriculteur exploitant, spécialisé en grande culture, à diversifier sa production par la culture de légumes de plein champ, la démarche a pour vocation de favoriser la consommation locale avec une commercialisation en circuit court. Ce projet sera notamment mené en collaboration avec une grande surface localisée à proximité immédiate du terrain et les cantines des établissements scolaires de la ville.

A Bièvres

Versailles Grand Parc a également mené une étude sur la ressource en eau dans le cadre de l'implantation d'une exploitation en agriculture biologique. La transformation de cette parcelle d'environ 3 ha située dans le secteur de la Plaine de Gisy, sur la commune de Bièvres est destinée à alimenter le marché local dans les années à venir. La ville de Bièvres a lancé, en 2020, l'appel à manifestation d'intérêt auprès des maraîchers du secteur afin de retenir le futur exploitant.

Toujours à Bièvres, l'Agglo a accompagné la ville dans son projet de réaménagement de jardins familiaux en jardins partagés en réalisant des études sur les ressources en eau. Ainsi sur les 7000m² de jardins familiaux situés autour des rives de la Bièvre, 4000m² seront proposés en jardins partagés et arrosés par des systèmes de puits à pompe manuelle.

L'Agglo s'est également faite le relais, notamment pendant les périodes de confinement de 2020, des initiatives des associations Terre et Cité et de la Plaine de Versailles (APPVPA). Celles-ci sont venues en soutien aux agriculteurs locaux mis en difficulté par les mesures sanitaires et économiques liées à la crise Covid 19.

3 Déplacements : Le verdissement de la flotte

Versailles Grand Parc a participé avec Ile-de-France Mobilités à une expérimentation sur l'utilisation commerciale de bus hybrides électriques batterie/hydrogène. Ainsi, depuis août 2020, 5 bus ont été progressivement mis en service sur la ligne 6 « Versailles Satory Mobilab -Viroflay Gare Rive Gauche ».

Cette expérimentation s'inscrit dans le prolongement de celle initiée en septembre 2019 au cours de laquelle 2 bus à hydrogène ont été testés sur la ligne 264 (Versailles Chantiers > Jouy-en-Josas RER C)

Ces tests préfigurent de l'ouverture à d'autres usages (bennes à ordures ménagères, logistiques) de ces véhicules non polluants et silencieux.